

Canipil

Informations officielles

1. Dénomination du médicament vétérinaire

CANIPIL

2. Composition qualitative et quantitative

Un comprimé pelliculé sécable de 102 mg contient :

Substance(s) active(s) :

Mégestrol8,90 mg
(sous forme d'acétate)

Excipient(s) :

Jaune de quinoléine (E104).....0,01 mg

Pour la liste complète des excipients, voir la rubrique "Liste des excipients".

3. Forme pharmaceutique

Comprimé pelliculé.

Comprimé de couleur jaune avec une barre de sécabilité permettant une division en deux fractions égales.

4. Informations cliniques

4.1. Espèces cibles

Chiens.

4.2. Indications d'utilisation, en spécifiant les espèces cibles

Chez les chiennes :

- Prévention et interruption des chaleurs.

Chez les chiens :

- Traitement de l'hypersexualité.

4.3. Contre-indications

L'acétate de mégestrol est contre-indiqué chez les femelles impubères, chez les femelles gestantes, chez les femelles sous imprégnation oestrogénique thérapeutique, en cas d'infection utérine, d'insuffisance hépatique et chez les sujets diabétiques.

4.4. Mises en garde particulières à chaque espèce cible

Non connues.

4.5. Précautions particulières d'emploi

i) Précautions particulières d'emploi chez l'animal

En cas d'administration trop tardive (au delà du 3e jour du cycle après l'apparition des chaleurs), l'ovulation risque de ne pas être bloquée rendant possible une éventuelle gestation.

ii) Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Aucune.

iii) Autres précautions

Aucune.

4.6. Effets indésirables (fréquence et gravité)

Après administration unique ou répétée du produit, des affections de l'appareil génital (hypertrophies, pyomètres et tumeurs utérines) ainsi que des affections de la mamelle (hypertrophies, tumeurs mammaires) ont été notées ; des cas de diabète et des modifications du comportement (polyphagie, agressivité, ou apathie) ont aussi été signalés.

4.7. Utilisation en cas de gravidité, de lactation

Ne pas administrer aux femelles gestantes.

4.8. Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Cf. rubrique « Contre-indications ».

4.9. Posologie et voie d'administration

Chez les chiennes :

- Prévention des chaleurs :

Traiter un mois avant la date présumée des chaleurs.

0,5 mg d'acétate de mégestrol par kg de poids corporel et par jour pendant un mois, par voie orale correspondant à 1 comprimé par jour pour 20 kg.

- Interruption des chaleurs.

Traiter dès les premiers signes de chaleurs.

2 mg d'acétate de mégestrol par kg de poids corporel et par jour pendant 8 jours, par voie orale correspondant à 4 comprimés par jour pour 20 kg.

Les chaleurs seront de retour normalement environ 6 mois après la fin du traitement.

Chez les chiens :

2 mg d'acétate de mégestrol par kg de poids corporel et par jour pendant 7 jours, puis en cas d'amélioration 1 mg d'acétate de mégestrol par kg de poids corporel et par jour pendant 14 jours, par voie orale correspondant respectivement à 4 comprimés par jour puis à 2 comprimés par jour pour 20 kg.

Si aucune amélioration ne se produit, cesser le traitement.

4.10. Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes) si nécessaire

Cf. rubrique « Effets indésirables ».

4.11. Temps d'attente

Sans objet.

5. Propriétés pharmacologiques

Groupe pharmacothérapeutique : hormones contraceptives à usage systémique.

Code ATC-vet : QG03AC05.

5.1. Propriétés pharmacodynamiques

L'acétate de mégestrol est un progestatif de synthèse. Son effet contraceptif n'est pas clairement élucidé. Il pourrait résulter d'altérations des concentrations de GnRH et des gonadotropines FSH et LH induites par une action inhibitrice du progestagène au niveau hypothalamo-hypophysio-ovarien, de l'altération du transport des ovocytes et de la fécondation liée à une perturbation des contractions tubaires et de la modification de l'environnement utérin conduisant à une altération de l'implantation.

L'acétate de mégestrol présente une affinité non sélective pour les récepteurs de la progestérone présents dans les organes cibles des hormones stéroïdes sexuelles, comme l'ovaire, l'utérus et la mamelle. A plus forte dose, il se lie aux récepteurs androgènes entraînant chez le mâle un effet anti-androgénique. Il favorise la production des facteurs de croissance (GH) et Insuline like Growth Factor (IGF 1-5), mais antagonise partiellement l'effet de l'insuline.

5.2. Caractéristiques pharmacocinétiques

L'acétate de mégestrol est rapidement métabolisé après une administration par voie orale chez le chien, avec un temps de demi-vie terminal de 8 heures.

Près de 100 % de l'acétate de mégestrol et de ses métabolites, administré à la dose de 2 mg/kg pendant 8 jours par voie orale chez la chienne, sont excrétés dans les 2 semaines après la dernière administration (dont 75 % dans les 24 heures après la dernière administration). La principale voie d'élimination est fécale ; 90 % de la dose administrée est retrouvée dans les fèces.

6. Informations pharmaceutiques

6.1. Liste des excipients

Saccharose
Amidon prégélatinisé
Lactose monohydraté
Amidon de blé
Stéarate de magnésium
Jaune de quinoléïne (E104)
Hypromellose
Macrogol 400

6.2. Incompatibilités

Non connues.

6.3. Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 4 ans.

6.4. Précautions particulières de conservation

Aucune.

6.5. Nature et composition du conditionnement primaire

Plaquette thermoformée PVC/aluminium

6.6. Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

7. Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

LABORATOIRES AUVEX
3 RUE ANDRE CITROËN
ZAC CHAMP LAMET
63430 PONT DU CHATEAU
FRANCE

8. Numéro(s) d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/5504596 0/1987

Boîte de 1 plaquette thermoformée de 20 comprimés pelliculés sécables
Boîte de 20 plaquettes thermoformées de 20 comprimés pelliculés sécables

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

9. Date de première autorisation / renouvellement de l'autorisation

22/07/1987 - 01/03/2012

10. Date de mise à jour du texte

22/12/2016